



CERTIFICAT

Document justificatif délivré à l'opérateur ci-dessous conformément à l'article 29, paragraphe 1, du règlement CE n° 834/2007

(1) N° DE DOCUMENT : AB0868C2131

(2) Nom et adresse de l'opérateur :

**PHYSAN LA PROBIOLYSE
Zone artisanale
22100 SAINT SAMSON SUR RANCE**

Activité principale : Préparateur

(3) Nom et adresse de l'organisme de contrôle :

CERTIS SAS
Immeuble Le Millepertuis
3, rue des Orchidées
35650 LE RHEU

www.certis.com.fr

Organisme agréé par décision d'agrément du 25/03/2011 sous le numéro de code FR-BIO-13 pour la certification des produits issus du mode de production biologique.

(4) Catégorie de produits, activités :

Produits transformés

Aliments composés complémentaires et complémentaires diététiques (poudres et liquides),
Aliments pour animaux

(5) Définis comme :

Produits issus du mode de production biologique

(6) Période de validité :

Du 21/12/2021 au 31/03/2023

(7) Date du/des contrôles :

13/12/2021

(8) Ce certificat a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement CE n°834/2007 et des dispositions du règlement CE n° 889/2008 modifié et conformément au programme de certification en vigueur tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ces activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Délivré à LE RHEU, le 21/12/2021

Le Président
V. COUEPEL



CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES
ACCREDITATION
N° 5-0532
POUR
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Ce certificat est la propriété de CERTIS, qui peut le suspendre ou le retirer. Il doit être restitué à CERTIS sur simple demande.

Ce document est à reproduire dans son intégralité. L'authenticité et la validité de ce document doivent être vérifiées auprès de CERTIS ou sur le site internet www.certis.com.fr